LIMOGES HABITAT

Accusé de réception en préfecture
087-278708516-20261014-20261014_B06-DE
Date de télétransmission : 19/10/2026
Date de réception préfecture : 19/10/2026

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 14 OCTOBRE 2026

20261014_B06 - DOMAINE DES COTEAUX – 35 rue Bernard de Ventadour à Rilhac Rancon – Acquisition de 5 logements (2 PLUS – 3 PLAI) en VEFA – Réalisation d'un emprunt issu du cadre du « NPNRU - Financement de logements locatifs sociaux familiaux (PLUS-PLAI) » d'un montant total de 37 100 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES, au taux du Livret A – 2,10 % (taux plancher 0,25 %) – (OP 706)

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mercredi 14 octobre 2026 à 16 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Monsieur Henry BRUNEAU, Président

Messieurs Jean-Marie JAVELON et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Véronique BOUTIN, Vice-présidente, ayant donné pouvoir à Monsieur BRUNEAU

Monsieur Dominique RENAUDIE, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur BRUNEAU

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Monsieur BRUNEAU, Président.

Accusé de réception en préfecture
087-278708516-20261014-20261014_B06-DE
Date de télétransmission : 19/10/2026
Date de réception préfecture : 19/10/2026

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu de l'opération d'acquisition de 5 logements individuels (2 PLUS - 3 PLAI) en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) et en reconstitution de l'Offre, 35 rue Bernard de Ventadour à Rilhac Rancon,

Vu l'offre de prêt formulée par Action Logement Services pour un montant total de 37 100 € réparti comme suit : 23 700 € pour les logements PLAI et 13 400 € pour les logements PLUS,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau prend acte de la signature du contrat de prêt et délibère,

- Autorise la Directrice générale à signer tout autre document afférent à cette participation financière.

Formalités de publicité effectuées
le 19 OCT. 2026

Pour extrait conforme,
Limoges, le 19 OCT. 2026
LE PRESIDENT
Henry BRUNEAU

